

2023-09-14  
2023-0483

## **NORTRON® Flowable HERBICIDE**

---

**GROUPE 15 HERBICIDE**

**POUR LA SUPPRESSION SÉLECTIVE DES MAUVAISES HERBES  
DANS LES BETTERAVES À SUCRE**

**COMMERCIAL (AGRICOLE)  
SUSPENSION**

**N° D'HOMOLOGATION 17293 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**PRINCIPE ACTIF : Éthofumésate 480 g/L  
CONTIENT DU 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,058 % À TITRE D'AGENT DE  
CONSERVATION**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI  
CONTENU NET : 10 L**

**Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847**  
Bayer CropScience Inc.  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.  
Calgary, Alberta T2C 3G3

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler au numéro d'urgence  
suivant 1-800-334-7577 (24 heures par jour).**

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. NE PAS respirer les brumes ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement et les activités de nettoyage et de réparation.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

**PREMIERS SOINS :** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** NORTRON Flowable Herbicide n'est pas un inhibiteur de la cholinestérase; il n'y a pas d'antidote spécifique. On n'a constaté aucun effet de surexposition chez les humains. Ne constitue pas un sensibilisant cutané dans des conditions d'utilisation normales.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies. La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. Garder le produit hors des lacs, des étangs, des rivières et des cours d'eau. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**ENTREPOSAGE :** Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. N'entreposer le produit que dans son contenant d'origine. Ne pas entreposer près de la nourriture humaine ou animale, des semences ou des engrains. Entreposer NORTRON Flowable Herbicide dans un endroit frais, là où la température dépasse 0 °C.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :** Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU :** Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

**ÉLIMINATION DE LA SOLUTION NON UTILISÉE:**

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir une fois l'application terminée, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, ET NON PAS SUR LA CULTURE, loin des sources d'approvisionnement en eau, des fossés, et des canaux d'irrigation.

®NORTRON est une marque déposée de Bayer.

230201

# **NORTRON® Flowable HERBICIDE**

---

<b>GROUPE</b>	<b>15</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	-----------	------------------

**POUR LA SUPPRESSION SÉLECTIVE DES MAUVAISES HERBES DANS LES BETTERAVES À SUCRE**

**COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**SUSPENSION**

**N° D'HOMOLOGATION 17293 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**PRINCIPE ACTIF : Éthofumésate 480 g/L**

**CONTIENT DU 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,058 % À TITRE D'AGENT DE CONSERVATION**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI**

**CONTENU NET : 10 L**

**Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847**

Bayer CropScience Inc.

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.

Calgary, Alberta T2C 3G3

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler au numéro d'urgence suivant 1-800-334-7577 (24 heures par jour).**

**Table des  
matières :**

Numéro de section

---

<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	AVIS À L'UTILISATEUR.....	1
	LE PRODUIT .....	2
<b>SÉCURITÉ ET MANUTENTION</b>	MISES EN GARDE, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS .....	3
	PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES .....	4
	MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES ET RENSEIGNEMENTS.....	5
	ENTREPOSAGE.....	6
	ÉLIMINATION.....	7
<b>MODE D'EMPLOI</b>	CULTURES ET MAUVAISES HERBES .....	8
	CULTURES ET MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES .....	8.1
	TAUX D'APPLICATION ET MÉLANGES EN CUVE.....	8.2
	DIRECTIVES D'APPLICATION ET LIMITES D'UTILISATION.....	9
	RAPPELS GÉNÉRAUX EN VUE D'UNE UTILISATION EFFICACE .....	9.1
	ÉPANDAGE AU SOL.....	9.2
	GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION ET ZONES TAMPONS .....	9.3
	CULTURES DE ROTATION .....	9.4
	DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE, DÉLAI D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE/L'ALIMENTATION ET DÉLAI DE SÉCURITÉ.....	10
	INSTRUCTIONS DE MÉLANGE.....	11
	NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR.....	12
	RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE.....	13

---

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## SECTION 1 : AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## SECTION 2 : LE PRODUIT

NORTRON Flowable est un herbicide sélectif appliqué au sol utilisé dans les betteraves à sucre.

# SÉCURITÉ ET MANUTENTION

## SECTION 3 : MISES EN GARDE, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. NE PAS respirer les brumes ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement et les activités de nettoyage et de réparation.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

## SECTION 4 : PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion :	<ul style="list-style-type: none"><li>Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li><li>Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.</li><li>Ne donner <b>aucun</b> liquide à la personne empoisonnée.</li><li>Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.</li></ul>
En cas de contact avec la peau ou les vêtements :	<ul style="list-style-type: none"><li>Enlever tous les vêtements contaminés.</li><li>Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
En cas d'inhalation :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déplacer la personne vers une source d'air frais.</li> <li>Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.</li> <li>Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
En cas de contact avec les yeux :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** NORTRON Flowable Herbicide n'est pas un inhibiteur de la cholinestérase; il n'y a pas d'antidote spécifique. On n'a constaté aucun effet de surexposition chez les humains. Ne constitue pas un sensibilisant cutané dans des conditions d'utilisation normales.

#### SECTION 5 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES ET RENSEIGNEMENTS

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Garder le produit hors des lacs, des étangs, des rivières et des cours d'eau. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

#### SECTION 6 : ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. N'entreposer le produit que dans son contenant d'origine. Ne pas entreposer près de la nourriture humaine ou animale, des semences ou des engrains. Entreposer l'herbicide NORTRON Flowable Herbicide dans un endroit frais, là où la température dépasse 0 °C.

#### SECTION 7 : ÉLIMINATION

**ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :** Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU** : Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

**ÉLIMINATION DE LA SOLUTION NON UTILISÉE**: S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir une fois l'application terminée, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, ET NON PAS SUR LA CULTURE, loin des sources d'approvisionnement en eau, des fossés, et des canaux d'irrigation.

## MODE D'EMPLOI

### SECTION 8 : CULTURES ET MAUVAISES HERBES

#### 8.1 CULTURES ET MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

NORTRON Flowable est un herbicide sélectif appliqué au sol utilisé dans les betteraves à sucre pour supprimer les mauvaises herbes énumérées ci-dessous. Le produit assure une suppression efficace des mauvaises herbes jusqu'à 10 semaines après le traitement.

Renouée persicaire, pourpier potager, bourse-à-pasteur, kochia à balais, pied-de-coq, folle avoine, blé spontané, chénopode blanc, amarante à racine rouge, renouée de Pennsylvanie, digitaire sanguine, sétaire, orge spontanée et avoine spontanée.

NORTRON Flowable Herbicide permet aussi de réduire la compétition des mauvaises herbes coriaces suivantes : la renouée liseron, la soude roulante, et la morelle noire.

## 8.2

### TAUX D'APPLICATION ET MÉLANGES EN CUVE NORTRON Flowable seul ou en Mélanges en cuve

Produits	TAUX PAR HECTARE et TEXTURE DU SOL					
	Sols à texture légère : Sable, sable loameux et loam sableux		Sols à texture moyenne : Limon et loam argileux qui contiennent moins de 3 % de matières organiques		Sols à texture grossière : Loam argileux et argile, y compris ceux qui contiennent plus de 3 % de matières organiques	
	Traitement généralisé	Largeur de bande de 18 cm Rang de 55 cm <sup>1</sup>	Traitement généralisé	Largeur de bande de 18 cm Rang de 55 cm <sup>1</sup>	Traitement généralisé	Largeur de bande de 18 cm Rang de 55 cm <sup>1</sup>
NORTRON Flowable	3,2 – 4,5 L	1,0 – 1,6 L	4,5 – 6,75 L	1,6 – 2,25 L	6,75 – 8,25 L	2,25 – 2,8 L
NORTRON Flowable plus PYRAMIN FL <sup>2,3</sup>	NE PAS UTILISER		3,65 L 5,25 L	1,20 L 1,73 L	NE PAS UTILISER	

1. Pour des largeurs de bandes ou de rangs différentes, ajuster le taux selon les dimensions de la zone qui subit un traitement. Lorsqu'on donne un écart de taux pour un groupe de sols, utiliser le taux supérieur pour les sols grossiers ou dont le contenu en matières organiques est élevé.
2. **Pour utilisation en Alberta seulement.** Le mélange est appliqué en prélevée sur les betteraves à sucre au moyen d'une irrigation par aspersion. Pour incorporer les produits, appliquer 1,25 cm d'eau dans les 7 jours suivant le traitement. Pour ne pas endommager la culture, ne pas incorporer le mélange en cuve au moyen d'un appareil mécanique, et ne pas appliquer sur les sols qui contiennent moins de 2 % de matières organiques. Effectuer un traitement par année. Ne pas effectuer la rotation avec des cultures autres que les betteraves à sucre dans les 12 mois suivant le traitement. Consulter l'étiquette de Pyramin FL pour connaître les mises en garde et obtenir des renseignements supplémentaires.
3. Le taux de Pyramin FL est basé selon une formulation commerciale qui contient 430 g/L de pyrazon. Pour d'autres formulations, ajuster le taux en conséquence.

## SECTION 9 : DIRECTIVES D'APPLICATION ET LIMITES D'UTILISATION

### 9.1

#### RAPPELS GÉNÉRAUX EN VUE D'UNE UTILISATION EFFICACE

- Appliquer une fois par saison avec de l'équipement terrestre. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

- NORTRON Flowable Herbicide ne doit être utilisé que pour les fins prévues et aux taux recommandées. (NE PAS EFFECTUER UN TRAITEMENT EXCESSIF.)
- Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi et dans des conditions de croissance normales, NORTRON Flowable n'endommage pas les betteraves à sucre, mais il peut occasionner la fusion précoce des feuilles, la distorsion et le rabougrissement, surtout si la culture subit un stress.
- BIEN AGITER LE CONTENANT AVANT L'EMPLOI.
- Ne pas mélanger ce produit avec des engrains liquides.
- Ne pas laisser la bouillie de pulvérisation reposer dans le réservoir pendant la nuit. Rincer et vider l'équipement de pulvérisation après chaque journée de travail.

## 9.2 ÉPANDAGE AU SOL

**ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION :** Appliquer NORTRON Flowable Herbicide au moyen d'un équipement de pulvérisation terrestre à basse pression (150 à 275 kPa). L'équipement de pulvérisation doit être soigneusement calibré avant l'utilisation, et il faut vérifier son bon fonctionnement souvent pendant le traitement.

Appliquer uniformément le taux recommandé à raison de 110 à 560 litres d'eau par hectare. Éviter le chevauchement des rangs pour ne pas endommager la culture. Ne pas utiliser un filtre de moins de 50 mailles, et ne jamais utiliser une buse dont l'orifice est inférieur à 8002E. À cet effet, la buse Tee Jet 8003E est un meilleur choix, et elle est recommandée pour assurer un rapport tamis-taille d'orifice approprié.

**PRÉPARATION DU SOL :** Le sol doit être préparé selon les bonnes pratiques agricoles. Les grosses mottes peuvent rendre NORTRON Flowable moins efficace. Toute croissance végétative existante doit être incorporée à fond au sol avant le traitement.

**TRAITEMENT LORS DU BUTTAGE D'AUTOMNE :** On peut adopter cette méthode d'application lorsqu'il y a très peu d'humidité printanière, ou lorsque l'eau d'irrigation n'est pas disponible au moment du semis. Le buttage d'automne se sert de l'humidité accumulée au cours de l'hiver pour aider à activer l'herbicide et pour favoriser la germination de la culture de betterave à sucre.

Préparer le champ (comme pour le semis : labour, compactage et flottage, etc.) à l'automne avant que ne gèle le sol. Appliquer NORTRON Flowable Herbicide en bandes sur la surface du sol au taux recommandé indiquée dans le tableau des taux régionales appropriés. S'assurer qu'il n'y a pas de débris ou de végétation sur la surface du sol à traiter.

Couvrir les bandes traitées avec de la terre et former des billons ou des buttes à l'aide de cureuses ou de disques. Au printemps, lorsque le sol est suffisamment sec pour être travaillé, procéder au billonnage des bandes au moyen d'un équipement convenable, tel que l'appareil de rechaussage Kirchner ou la herse Oregon Northslope, et ne pas dépasser 1,0 à 2,5 cm de profondeur dans la couche traitée. Lorsqu'on procède au billonnage, maintenir le système de guidage pour les billons originaux à l'aide d'une charrue à lame frontale, de guides ou d'un équipement semblable. Ainsi, le semoir pourra suivre les traces des bandes traitées. Semer les betteraves à sucre dans la zone billonnée lorsque les conditions du sol le permettent.

**TRAITEMENT AU PRINTEMPS :** Appliquer NORTRON Flowable Herbicide avant ou au moment du semis et incorporer au sol à une profondeur de 2,5 à 5,0 cm. Une incorporation plus profonde peut rendre le produit moins efficace.

**ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE POUR INCORPORER LE PRODUIT :** Les résultats d'essais ont montré que les fraises rotatives munies d'une hotte ou entraînées par contact avec le sol, les désherbineuses et les herses sont efficaces pour incorporer NORTRON Flowable Herbicide au sol. Ne pas appliquer ce produit au moyen de hampes à pals injecteurs.

**PRATIQUES AGRONOMIQUES APRÈS LE TRAITEMENT :** Lorsqu'il est appliqué correctement, NORTRON Flowable Herbicide assure la suppression des mauvaises herbes sensibles jusqu'à 10 semaines. Les pratiques de culture et d'éclaircissement dans le rang réduiront la durée de suppression des mauvaises herbes; il faut donc prendre soin de limiter la perturbation du sol.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

### 9.3 GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION ET ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

#### Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

#### ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION :

Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous doivent être aménagées entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres vulnérables (tels que pâturages, terres boisées, brisevent, terres à bois, haies, parcours naturels, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides).

Méthode d'application	Zones tampons de pulvérisation (en mètre) requises pour la protection des :			
	Habitats dulcicoles d'une profondeur de:			Habitats terrestres
	moins de 1 mètre	1 à 3 mètres	plus de 3 mètres	
Pulvérisateur agricole	1	0	0	2

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

## 9.4

## CULTURES DE ROTATION

Ne pas effectuer la rotation avec des cultures autres que les betteraves à sucre dans les 12 mois suivant le traitement. Un bon travail du sol, notamment le labour au moyen d'une charrue à soc versoirs, doit précéder le semis des cultures autres que les betteraves à sucre. Ne pas utiliser NORTRON Flowable Herbicide sur les terres tourbeuses ou noires.

Si la récolte est perdue après un traitement avec ce produit en raison du climat ou des conditions du sol, ne pas semer de cultures autres que les betteraves à sucre dans une terre traitée avec NORTRON Flowable Herbicide au cours de la même saison. Si elles sont resemées dans les mêmes champs, réensemencer les betteraves à sucre dans les bandes traitées. Ne pas traiter de nouveau avec NORTRON Flowable Herbicide.

Pour réduire les dommages occasionnés aux cultures de rotation après une saison de betteraves à sucre plutôt sèche, ce produit doit être appliqué en bandes seulement et le champ doit être labouré au moyen d'une charrue à soc versoirs après la récolte.

Les cultures de blé et d'orge peuvent subir des dommages si elles sont semées après une saison de betteraves à sucre plutôt sèche.

## SECTION 10 : DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE, LE PÂTURAGE/L'ALIMENTATION ET DÉLAI DE SÉCURITÉ

NE PAS utiliser les cultures traitées pour le pâturage ou comme fourrage; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

## SECTION 11 : INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

Pour préparer le mélange en cuve de NORTRON Flowable Herbicide avec Pyramin FL, ajouter NORTRON Flowable Herbicide d'abord, puis agiter à fond la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser la bouillie de pulvérisation reposer dans le réservoir pendant la nuit.

## SECTION 12 : NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Rincer et vider l'équipement de pulvérisation après chaque journée de travail.

## SECTION 13 : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide NORTRON Flowable est un herbicide du groupe 15. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à NORTRON Flowable et à d'autres herbicides du groupe 15. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de

la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide NORTRON FLowable ou les herbicides du même groupe 15 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer par Internet à [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca) ou par téléphone au numéro 1-888-283-6847.

<sup>®</sup> NORTRON est une marque déposée de Bayer.

Tous les autres produits indiqués sont des marques déposées de leurs entreprises respectives.

230201